

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Arrêté du 26 août 2011 portant dissolution de la compagnie de gendarmerie départementale de Rochechouart (Haute-Vienne) et création corrélative de celle de Saint-Junien (Haute-Vienne)

NOR : IO CJ1121711A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense, partie réglementaire, III ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26 ;

Vu la loi n° 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement,

Arrête :

Article 1^{er}

La compagnie de gendarmerie départementale de Rochechouart (Haute-Vienne) est dissoute à compter du 1^{er} octobre 2011. Corrélativement, celle de Saint-Junien (Haute-Vienne) est créée à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, les gradés et gendarmes de la compagnie de gendarmerie départementale de Saint-Junien (Haute-Vienne) exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2, R. 15-24 (1^o et 4^o) et R. 15-27 du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 août 2011.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie nationale,
L. MULLER

ANNEXE

COMPAGNIE	ORGANISATION ACTUELLE	ORGANISATION NOUVELLE
Rochechouart	PSIG Saint-Junien BR Rochechouart BT Châlus BT Nexon BT Oradour-sur-Vayres BT Rochechouart BT Saint-Junien BT Saint-Laurent-sur-Gorre BT Saint-Mathieu BT Saint-Yrieix-la-Perche	(dissolution)
Saint-Junien	(création)	PSIG Saint-Junien BR Saint-Junien BT Châlus BT Nexon BT Oradour-sur-Vayres BT Rochechouart BT Saint-Junien BT Saint-Laurent-sur-Gorre BT Saint-Mathieu BT Saint-Yrieix-la-Perche